

**EXPLORATION DIOS INC.**  
**États financiers**  
**aux 31 décembre 2010 et 2009**



# Raymond Chabot Grant Thornton

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Exploration Dios Inc.

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Place du Québec  
888, 3e Avenue  
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6

Téléphone : 819 825-6226  
Télécopieur : 819 825-1461  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Exploration Dios Inc., qui comprennent les bilans aux 31 décembre 2010 et 2009 et les états des résultats et résultat étendu, du déficit, des dépenses d'exploration reportées et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Exploration Dios Inc. aux 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

Val-d'Or  
Le 25 mars 2011

# EXPLORATION DIOS INC.

## Bilans

	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	32 283	546 534
Placements (note 4)	1 317 589	1 153 619
Actions cotées détenues à des fins de transaction	21 105	27 135
Taxes de vente à recevoir	86 779	39 730
Frais payés d'avance	11 899	49 841
Crédits d'impôt à recevoir	891 099	862 815
	<u>2 360 754</u>	<u>2 679 674</u>
Placements (note 4)	300 934	1 446 170
Propriétés minières (note 5)	1 537 334	1 180 129
Dépenses d'exploration reportées (note 5)	7 645 442	7 021 120
	<u>11 844 464</u>	<u>12 327 093</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	280 587	43 717
Compte à payer à une société minière, taux d'intérêt de 0,5% par mois (note 9)	3 960	3 098
	<u>284 547</u>	<u>46 815</u>
Impôts futurs (note 8)	-	842 534
	<u>284 547</u>	<u>889 349</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 6)	16 231 701	16 146 451
Surplus d'apport (note 7)	1 982 464	1 795 284
Déficit	(6 654 248)	(6 503 991)
	<u>11 559 917</u>	<u>11 437 744</u>
	<u>11 844 464</u>	<u>12 327 093</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Pour le conseil d'administration,

---

Marie-José Girard  
Administrateur

---

Dominique Doucet  
Administrateur

**EXPLORATION DIOS INC.**  
**Résultats et résultat étendu**  
**Pour les exercices terminés les 31 décembre**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b>DÉPENSES D'ADMINISTRATION</b>		
Rémunération à base d'actions	<b>187 180</b>	126 820
Publicité et promotion	<b>90 072</b>	28 169
Honoraires professionnels	<b>78 270</b>	72 599
Salaires et charges sociales	<b>73 543</b>	54 936
Frais de fiducie, d'enregistrement et relations avec les actionnaires	<b>31 230</b>	29 096
Frais de bureau	<b>27 919</b>	14 633
Assurances, taxes et permis	<b>18 610</b>	5 989
Voyages et représentation	<b>9 199</b>	6 224
Frais bancaires	<b>890</b>	2 632
	<b>516 913</b>	341 098
<b>AUTRES REVENUS ET DÉPENSES</b>		
Intérêts et autres	<b>57 524</b>	87 520
Radiation de propriétés minières	<b>(77 015)</b>	(105 640)
Radiation de dépenses d'exploration reportées	<b>(450 357)</b>	(325 552)
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction	<b>(6 030)</b>	16 583
	<b>(475 878)</b>	(327 089)
<b>PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(992 791)</b>	(668 187)
Impôts futurs (note 8)	<b>842 534</b>	(33 274)
<b>PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU</b>	<b>(150 257)</b>	(701 461)
<b>PERTE NETTE PAR ACTION (BASE ET DILUÉE)</b>	<b>(0,004)</b>	(0,02)
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION</b>	<b>34 395 757</b>	34 333 839

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

## EXPLORATION DIOS INC.

### Déficit

#### Pour les exercices terminés les 31 décembre

---

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Déficit au début	(6 503 991)	(5 802 530)
Perte nette	<u>(150 257)</u>	<u>(701 461)</u>
Déficit à la fin	<u>(6 654 248)</u>	<u>(6 503 991)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

**EXPLORATION DIOS INC.**  
**Dépenses d'exploration reportées**  
**Pour les exercices terminés les 31 décembre**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<u>7 021 120</u>	<u>6 743 832</u>
Ajouter:		
Transport et hébergement	490 495	309 041
Géologie et main d'œuvre	424 451	478 889
Forage au diamant	417 729	122 215
Géophysique	296 894	89 793
Échantillonnages et analyses	218 973	85 785
Autres	35 030	32 665
Dépenses capitalisées totales de l'exercice	<u>1 883 572</u>	<u>1 118 388</u>
Radiation de dépenses d'exploration reportées	(450 357)	(325 552)
Crédit d'impôts à l'exploration	<u>(808 893)</u>	<u>(515 548)</u>
<b>DÉPENSES CAPITALISÉES NETTES DE L'EXERCICE</b>	<u>624 322</u>	<u>277 288</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><u>7 645 442</u></u>	<u><u>7 021 120</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

# EXPLORATION DIOS INC.

## Flux de trésorerie

### Pour les exercices terminés les 31 décembre

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	(150 257)	(701 461)
Ajustements d'éléments hors caisse :		
Rémunération à base d'actions	187 180	126 820
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction	6 030	(16 583)
Radiation de propriétés minières	77 015	105 640
Radiation de dépenses d'exploration reportées	450 357	325 552
Impôts futurs	(842 534)	33 274
Variations d'éléments du fonds de roulement	6 125	522 767
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(266 084)</u>	<u>396 009</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Rachat de placements	981 266	860 015
Placements		(1 446 170)
Propriétés minières	(348 970)	(208 943)
Dépenses d'exploration reportées	(1 661 072)	(1 203 529)
Crédits d'impôts à l'exploration	780 609	1 984 010
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(248 167)</u>	<u>(14 617)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE</b>	<b>(514 251)</b>	381 392
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u>546 534</u>	<u>165 142</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u>32 283</u></u>	<u><u>546 534</u></u>

Informations additionnelles sur les éléments hors caisse (note 3)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2010 et 2009

---

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Dios Inc. (la "Société"), constituée en vertu de la Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada.

La Société procède à l'exploration de ses propriétés minières et n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières contiennent des dépôts minéraux économiquement exploitables.

L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés au financement, à l'exploration et à l'extraction, ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements

Bien que la Société ait pris des mesures qui sont conformes aux standards de l'industrie pour le stade de l'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété. Les titres de propriété peuvent être assujettis à des ententes antérieures non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES

#### *Estimations comptables*

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférents. Les principales estimations incluent la valeur de recouvrement des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées, les impôts futurs et la rémunération à base d'actions. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### *Base de présentation*

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### *Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées*

Les coûts d'acquisition et les dépenses d'exploration relatifs à une propriété non productive sont reportés jusqu'à ce qu'une mine soit mise en exploitation ou que la propriété soit abandonnée. Si la production commerciale a débuté, les coûts capitalisés sont amortis sur la durée de vie utile anticipée du projet. Lors de l'abandon ou s'il est jugé que les coûts engagés jusqu'alors ne pourront être recouverts, les coûts correspondants sont imputés aux résultats de l'exercice alors en cours. Les crédits d'impôts à l'exploration ainsi que les crédits de droits miniers sont portés en diminution des dépenses d'explorations reportées

Les propriétés minières et les dépenses d'exploration sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la direction n'a pas d'informations suffisantes pour estimer les flux de trésorerie futurs estimatifs pour évaluer la possibilité de recouvrement des montants capitalisés, la direction évalue le recouvrement des montants indiqués à titre de propriétés minières et de dépenses d'exploration reportées en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable, sans effectuer un test de recouvrabilité. Elle prendra également en considération si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les claims miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés se fera pour un montant supérieur à leur valeur comptable.

#### *Perte nette par action de base et diluée*

La perte nette par action de base est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette diluée par action, calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions décrites à la note 6.

#### *Capital-actions et frais d'émission*

Les actions émises en considération d'actifs non monétaires sont comptabilisées en fonction de la juste valeur des actions sur le marché le jour où les actions sont émises ou le jour où l'entente relative à l'émission a été conclue tel que déterminé par le conseil d'administration. Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés à l'état du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires aux 31 décembre 2010 et 2009

---

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Bons de souscription*

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription en utilisant la méthode de la valeur résiduelle pour calculer la valeur des bons de souscription. Le produit est premièrement alloué aux actions selon leur valeur du marché à l'émission et tout résiduel est alloué aux bons de souscription.

#### *Rémunération à base d'actions*

La Société a un régime d'option d'achat d'actions décrit à la note 6. La dépense de rémunération est comptabilisée à l'état des résultats ou aux dépenses d'exploration reportés en utilisant la méthode de la juste valeur telle qu'établie par le modèle d'évaluation Black-Scholes. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits pour les salariés et sur la durée des services rendus pour les consultants et la contrepartie est créditée au surplus d'apport. Lorsque des options sont exercées, le produit de l'émission ainsi que le coût de la rémunération correspondant constaté dans le surplus d'apport sont comptabilisés au capital-actions

#### *Impôts sur les bénéfices*

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Les déductions fiscales reliées aux dépenses d'exploration financées par actions accréditatives sont renoncées aux investisseurs selon les lois fiscales en vigueur. Selon la méthode du passif fiscal, les impôts futurs créés par les écarts temporaires dus à cette renonciation sont comptabilisés au moment de la renonciation et imputés aux frais d'émission d'actions

#### *Crédit d'impôt à titre de droits miniers et crédit d'impôt pour les entreprises du secteur minier*

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

La Société a aussi droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés

Les crédits d'impôts liés à l'exploration sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

#### *Actifs et passifs financiers*

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont encourus. Par la suite, les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme suit :

##### *Actifs financiers détenus à des fins de transaction:*

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur comptabilisées à l'état des résultats incluent les revenus d'intérêts ainsi que les gains ou pertes réalisés et non réalisés et sont présentées aux postes *Intérêts et autres* et *Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction*. L'encaisse et les actions cotées sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les dépôts à terme et les placements à long terme sont désignés par la Société comme étant détenus à des fins de transaction car la Société prévoit les racheter en totalité ou en partie, avant leur échéance

##### *Autres passifs financiers:*

Les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux effectif sont présentés à l'état des résultats au poste *Intérêts et autres*. Les comptes fournisseurs et charges à payer et le compte à payer à une société minière sont classés comme autres passifs financiers.

# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires aux 31 décembre 2010 et 2009

### 3. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FLUX DE TRÉSORERIE

	2010	2009
	\$	\$
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières	85 250	-
Crédits d'impôt à recevoir crédités aux dépenses d'exploration reportées	808 893	515 548
Comptes fournisseurs et charges à payer relatifs aux dépenses d'exploration reportées	238 616	16 116

### 4. PLACEMENTS

#### Court terme

Au 31 décembre 2010, les placements à court terme comprennent des dépôts à terme totalisant 1 317 589 \$. De ce montant, 170 615 \$ est encaissable en tout temps et le solde de 1 146 974 \$ vient à échéance entre le 28 janvier 2011 et le 22 décembre 2011. Ces placements portent un taux d'intérêt annuel variant de 1,25% à 4,8%.

Au 31 décembre 2009, les placements à court terme comprenaient des dépôts à terme totalisant 1 153 619 \$. De ce montant, 201 076 \$ venait à échéance en 2011 mais était encaissable en tout temps et le solde de 952 543 \$ venait à échéance entre le 9 juin 2010 et le 22 novembre 2010. Ces placements portaient un taux d'intérêt annuel variant de 1 % à 1,55 %.

#### Long terme

Au 31 décembre 2010, les placements à long terme comprennent des certificats de placement garanti et autres placements à terme d'institutions financières canadiennes pour un total de 300 934 \$, venant à échéance entre le 30 janvier 2012 et le 3 juin 2013 et portant un taux d'intérêt annuel variant de 3,05 % à 3,85 %.

Au 31 décembre 2009, les placements à long terme comprenaient des certificats de placement garanti et autres placements à terme d'institutions financières canadiennes pour un total de 1 446 170 \$, venant à échéance entre le 28 janvier 2011 et le 3 juin 2013 et portant un taux d'intérêt annuel variant de 1,25 % à 3,85 %.

### 5. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES

#### PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Au 31 décembre			Au 31 décembre
	2009	Additions	Radiations	2010
	\$	\$	\$	\$
QUÉBEC				
33 Carats (a)	487 708	73 433	-	561 141
Hotish (b)	274 326	8 412	-	282 738
Pontax (c)	58 335	8 036	-	66 371
Chibouki (d)	94 691	1 092	(47 345)	48 438
AU33 (e)	-	197 717	-	197 717
Upinor (f)	65 015	1 680	-	66 695
Upinor 2 (g)	9 840	3 720	-	13 560
Shipshaw (h)	884	130 530	-	131 414
U2 (i)	73 800	2 520	-	76 320
Pam et Ugo (j)	101 845	7 080	(15 985)	92 940
Lac Chabran (k)	13 685	-	(13 685)	-
	<u>1 180 129</u>	<u>434 220</u>	<u>(77 015)</u>	<u>1 537 334</u>

# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2010 et 2009

### 5. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES (suite)

#### PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

	Au 31 décembre			Au 31 décembre
	2008	Additions	Radiations	2009
	\$	\$	\$	\$
<b>QUÉBEC</b>				
33 Carats (a)	454 458	33 250	-	487 708
Hotish (b)	191 265	83 061	-	274 326
Pontax (c)	53 979	4 356	-	58 335
Chibouki (d)	94 379	312	-	94 691
Opinica Nord	93 140	12 500	(105 640)	-
Upinor (f)	50 075	14 940	-	65 015
Upinor 2 (g)	-	9 840	-	9 840
Shipshaw (h)	-	884	-	884
U2 (i)	53 280	20 520	-	73 800
Pam et Ugo (j)	72 565	29 280	-	101 845
Lac Chabran (k)	13 685	-	-	13 685
	<b>1 076 826</b>	<b>208 943</b>	<b>(105 640)</b>	<b>1 180 129</b>

#### DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES

	Au 31 décembre			Au 31 décembre	
	2009	Additions	Crédits d'impôts	Radiations	2010
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>QUÉBEC</b>					
33 Carats (a)	1 342 827	230 132	(95 388)	-	1 477 571
Hotish (b)	3 207 215	110 528	(47 223)	-	3 270 520
Pontax (c)	966 766	3 734	(1 702)	-	968 798
Pontax Lithium (c)	100 847	10 807	(4 515)	-	107 139
Chibouki (d)	856 170	-	-	(428 085)	428 085
AU33 (e)	29 489	1 009 553	(433 956)	-	605 086
Upinor (f)	441 463	1 786	(762)	-	442 487
Shipshaw (h)	473	514 187	(224 141)	-	290 519
U2 (i)	17 443	-	-	-	17 443
Pam et Ugo (j)	44 123	2 845	(1 206)	(7 968)	37 794
Lac Chabran (k)	14 304	-	-	(14 304)	-
	<b>7 021 120</b>	<b>1 883 572</b>	<b>(808 893)</b>	<b>(450 357)</b>	<b>7 645 442</b>

	Au 31 décembre			Au 31 décembre	
	2008	Additions	Crédits d'impôts	Radiations	2009
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>QUÉBEC</b>					
33 Carats (a)	1 335 390	13 829	(6 392)	-	1 342 827
Hotish (b)	2 812 172	733 964	(338 921)	-	3 207 215
Pontax (c)	906 720	136 863	(76 817)	-	966 766
Pontax Lithium (c)	-	187 304	(86 457)	-	100 847
Chibouki (d)	855 349	1 491	(670)	-	856 170
AU33 (e)	-	29 489	-	-	29 489
Opinica Nord	323 809	1 743	-	(325 552)	-
Upinor (f)	437 636	7 075	(3 248)	-	441 463
Shipshaw (h)	-	886	(413)	-	473
U2 (i)	16 659	1 454	(670)	-	17 443
Pam et Ugo (j)	42 521	2 942	(1 340)	-	44 123
Lac Chabran (k)	13 576	1 348	(620)	-	14 304
	<b>6 743 832</b>	<b>1 118 388</b>	<b>(515 548)</b>	<b>(325 552)</b>	<b>7 021 120</b>

# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2010 et 2009

---

### 5. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES (suite)

#### (a) 33 Carats

La propriété 33 Carats est située le long de la rivière Eastmain dans la région des Monts Otish au Québec, et est composée de cinq blocs de 905 claims miniers couvrant 475 km carrés.

Une partie de la propriété (environ la moitié) est sujette à une redevance de 1% de *gross overriding royalty*, dont la moitié est rachetable pour un million de dollars.

#### (b) Hotish

La propriété Hotish est située près des lacs Magyar, Pepeshquasati et Mantouchiche dans la région des Monts Otish au Québec, et est composée de deux blocs de 1 583 claims miniers couvrant 845 km carrés.

#### (c) Pontax

Au printemps 2005, la Société a acquis conjointement avec Ressources Sirios Inc. ("Sirios") le projet Pontax. Cette propriété couvre près de 500 km carrés à la Baie James (Qc) à environ 350 km au nord de Matagami le long de la route reliant celle-ci à Radisson.

L'entente avec Sirios stipule que la participation de chacune des sociétés est de 50% et que les dépenses d'acquisition et d'exploration sont à être partagées à parts égales selon l'entente entre les sociétés

En fonction des résultats obtenus, si le projet devient principalement axé vers le diamant alors la Société aura la possibilité de racheter la participation de Sirios en lui remboursant en argent ou en actions ses coûts encourus jusqu'alors pour l'acquisition de claims et les travaux effectués et Sirios gardera une redevance de 1% *gross overriding royalty* rachetable pour un million de dollars. Cependant, si le projet se transforme en projet d'exploration pour les métaux, alors Sirios aura la possibilité de racheter la participation de la Société en lui remboursant ses coûts encourus jusqu'alors pour l'acquisition de claims et les travaux effectués et la Société gardera une redevance de 1% NSR rachetable pour un million de dollars.

Suite à une découverte de lithium au cours de l'exercice précédent, la Société a subdivisé un groupe d'environ 97 claims miniers pour former une nouvelle propriété spécifique au lithium, détenue à part égale avec Sirios. Sirios a été désignée comme le gérant des travaux

#### (d) Chibouki

Le projet Chibouki comprend un bloc de 40 claims totalisant plus de 20 km carrés. Le projet diamantifère appartenant à 100% à la Société est situé près de la ville de Chibougamau au Québec. Ce bloc est situé à environ 50 km au nord-est de Chibougamau au Québec. Il est assujetti à une redevance de 1% de *gross overriding royalty*, rachetable pour un million de dollars.

Suite à une révision de l'évaluation de cette propriété minière, la Société a décidé au cours du deuxième trimestre de dévaluer la propriété Chibouki de 50% (47 345\$ pour la propriété et 428 085\$ pour les frais d'exploration reportés qui ont été imputés à la dépense de l'exercice).

#### (e) AU33

Cette propriété de 1400 claims miniers couvre 735 kilomètres carrés près du réservoir hydro-électrique Eastmain-1 à la Baie James.

Le 1er octobre 2010, la Société a conclu une entente qui permet à la Société d'obtenir une participation de 100% dans la propriété Lac Caron, constituée de 35 claims miniers, propriété intégrée à la propriété AU33. L'entente prévoit un paiement de 3 000\$ à la signature de l'entente (payé), l'émission de 50 000 actions ordinaires de la Société (valeur attribuée de 0,28\$ par action) suivant le cinquième jour ouvrable de la date de l'approbation réglementaire (émis), 3 000\$ en argent et 75 000 actions ordinaires de la Société 12 mois suivant la date de l'approbation réglementaire et 4 000\$ en argent et 75 000 actions ordinaires de la Société 24 mois suivant la date de l'approbation réglementaire. Advenant la réalisation de cette entente, la propriété sera assujettie à une redevance de 2% sur la production et d'une redevance d'un dollar par tonne de minerai de diamant. La moitié de chacune de ces redevances peut être rachetée pour un million de dollar chacune.

# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2010 et 2009

### 5. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES (suite)

#### (f) Upinor

La Société a acquis conjointement avec Sirios le projet Upinor de 350 claims miniers couvrant 180 km carrés et situé à 50 km au sud de la route Trans-Taïga. L'entente avec Sirios stipule que la participation de chacune des sociétés est de 50 % et que les dépenses d'acquisition et d'exploration sont à être partagées à parts égales. La Société gère le projet

#### (g) Upinor 2

Au cours de l'exercice précédent, la Société a décidé d'agrandir la propriété Upinor alors que son partenaire Sirios dans la propriété Upinor a décidé de ne pas participer à ce projet. Ce projet couvre 50 km carrés et est situé au sud de la route Trans-Taïga

#### (h) Shipshaw

Cette propriété de 264 claims miniers couvre 150 km carrés et est située au Saguenay.

Le 25 novembre 2009, la Société a signé une entente avec Exploration Diagold Inc. qui lui a accordé le droit d'acquérir un intérêt pouvant atteindre 75 % dans cette propriété. La Société pouvait acquérir son intérêt de 60 % dans la propriété en investissant 30 000 \$ en travaux d'exploration avant le 31 décembre 2010 et l'augmenter à 75% en réalisant 300 000\$ de travaux d'exploration sur une période de trois ans. Ces conditions ont été respectées au cours de l'exercice

Le 21 octobre 2010, la Société a conclu une entente qui lui permet d'obtenir la participation de 25% qu'elle ne possède pas dans la propriété. L'entente prévoit un paiement de 50 000\$ à la signature de l'entente (payé), l'émission de 250 000 actions ordinaires de la Société (valeur attribué de 0,285\$ par action) suivant le cinquième jour ouvrable de la date de l'approbation règlementaire (émis) et 250 000 actions ordinaires de la Société 24 mois suivant la date de l'approbation règlementaire (émis en 2011, voir la note 12 "ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN"). Advenant la réalisation de cette entente, ces claims seront assujettis à une redevance de 1% sur la production dont la moitié est rachetable pour 500 000\$.

#### (i) U2

Cette propriété de 184 claims miniers couvre près de 95 km carrés à la Baie James (Qc) à environ 30 km au sud de la route Trans-Taïga et du réservoir hydro-électrique La Grande-3

#### (j) Pam et Ugo

La propriété PAM de 303 claims miniers, couvre 160 km à la Baie James (Qc) à environ 50-60 km au sud-est de la propriété Upinor. Au cours de l'exercice, la Société n'a pas renouvelé les claims miniers de la section Ugo de cette propriété et a donc radié des coûts d'acquisition de 15 985\$ et des dépenses d'exploration reportées de 7 968\$ qui ont été imputés à la dépense de l'exercice

#### (k) Lac Chabran

Cette propriété couvre 71 km carrés à la Baie James (Qc). Au cours de l'exercice, la Société n'a pas renouvelé les claims miniers de cette propriété et a donc radié des coûts d'acquisition de 13 685\$ et des dépenses d'exploration reportées de 14 304\$ qui ont été imputés à la dépense de l'exercice.

### 6. CAPITAL-ACTIONS

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, avec droit de vote, participantes, dividende tel que déclaré par le conseil d'administration.

Émis et payé	2010		2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au début	34 333 839	16 146 451	34 333 839	16 146 451
Acquisition de propriétés minières	300 000	85 250	-	-
Solde à la fin	34 633 839	16 231 701	34 333 839	16 146 451

# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires aux 31 décembre 2010 et 2009

### 6. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Régime d'options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions («le régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 6 600 000 et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5% des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'attribution. Les options attribuées pourront être levées par étape sur une période de 18 mois suivant l'octroi, à raison de 15 % par trimestre, à l'exception de 10 % exerçable dès la date d'attribution. Pour ce qui est des options attribuées aux consultants, elles pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'attribution, à raison de 25 % par trimestre

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'attribution.

Le 22 mars 2010, la Société a octroyé 980 000 options d'achat d'actions, exerçables sur une période de 5 ans à des employés, administrateurs et dirigeants à un prix d'exercice de 0,34\$, soit un prix égal à la valeur du marché à cette date.

Le 19 mai 2009, la Société a attribué 980 000 options d'achat d'actions exerçables sur une période de 5 ans à des employés, administrateurs et dirigeants, à un prix d'exercice de 0,15\$, soit un prix supérieur à la valeur du marché à cette date.

Un total de 187 180\$ ( 126 820\$ en 2009) a été passé en charge au cours de l'exercice à titre de rémunération à des salariés

La variation du nombre d'options en circulation se détaille comme suit:

Date	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 2008	3 390 000	0,48
Attribuées	980 000	0,15
Expirées	(640 000)	0,37
En circulation au 31 décembre 2009	3 730 000	0,41
Attribuées	980 000	0,34
<b>En circulation au 31 décembre 2010</b>	<b>4 710 000</b>	<b>0,40</b>

Au 31 décembre 2010, les options suivantes sont en circulation

Bénéficiaires	Nombre d'options		Prix d'exercice (\$)	Date d'expiration	Durée de vie moyenne pondérée à couvrir Année
	En circulation	Exerçables			
Administrateurs et employés	270 000	270 000	0,33	7 avril 2011	0,25
Administrateurs et employés	450 000	450 000	0,50	29 janvier 2012	1,08
Administrateurs et employés	1 000 000	1 000 000	0,75	8 mars 2012	1,17
Employés	50 000	50 000	0,38	29 octobre 2012	1,83
Administrateurs et employés	980 000	980 000	0,31	12 février 2013	2,12
Administrateurs et employés	980 000	980 000	0,15	19 mai 2014	3,38
Administrateurs et employés	980 000	539 000	0,34	22 mars 2015	4,20
	<b>4 710 000</b>	<b>4 269 000</b>			

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

	2010	2009
Dividende prévu	0%	0%
Volatilité prévue	101%	91%
Taux d'intérêt sans risque	1,50%	1,65%
Durée moyenne prévue	5 ans	5 ans

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2010 est 0,26\$ (0,08\$ en 2009)

Le prix d'exercice moyen pondéré des options exerçables au 31 décembre 2010 est 0,40 \$ (0,49 \$ au 31 décembre 2009).

# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires aux 31 décembre 2010 et 2009

### 7. SURPLUS D'APPORT

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début	1 795 284	1 668 464
Rémunération à base d'actions	187 180	126 820
Solde à la fin	1 982 464	1 795 284

### 8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2010	2009
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(992 791)	(668 187)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial au Canada de 29,9% (30,9% en 2009)	(296 845)	(206 470)
Éléments non déductibles	57 889	40 519
Autres éléments	(16 923)	(69 282)
Droits miniers (12%)	(842 534)	33 274
Écart des taux d'imposition	24 030	21 530
Variation de la provision pour moins value	231 849	213 703
Impôts sur les bénéfices	(842 534)	33 274

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les éléments importants constituant les actifs et les passifs d'impôts futurs de la Société sont comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Placements détenus à des fins de transaction	11 205	20 789
Propriétés minières	187 036	166 319
Frais d'émission d'actions admissibles	43 869	93 245
Pertes fiscales à reporter (1)	503 489	380 980
	745 599	661 333
Passif d'impôts futurs		
Dépenses d'exploration reportées	87 024	234 607
	658 575	426 726
Provision pour moins value	658 575	426 726
	-	-
Droits miniers	-	842 534
	-	842 534

(1) Au 31 décembre 2010, les dates d'expiration des pertes autres qu'en capital à reporter aux années futures sont les suivantes :

	\$
2014	120 354
2015	168 013
2026	154 704
2027	223 465
2028	360 430
2029	310 138
2030	451 164
	1 788 268

Au cours de l'exercice, le passif d'impôts futurs sur les droits miniers a été radié.



# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires aux 31 décembre 2010 et 2009

---

### 9. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

La Société est apparentée à une autre société étant donné qu'elles ont en commun certains administrateurs.

Au 31 décembre 2010, il y a un solde à payer à cette société de 3 960\$ (3 098\$ au 31 décembre 2009). Ce solde porte un intérêt mensuel de 0,5% depuis le 1er janvier 2009.

Au cours de l'exercice, dans le cours normal des activités, une société ayant un administrateur commun a facturé un montant de 47 470\$ (39 005\$ en 2009) pour des honoraires professionnels.

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrat visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives

#### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après:

##### Risque de taux d'intérêt

Les placements et le compte à payer à une société minière portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société aux risques de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

##### Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de source de financement sous la forme de financements privés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de la société exposée au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel la société est exposée. La Société est assujettie à des risques de crédit par l'encaisse et les placements. La Société croit que le risque de perte est minime car elle maintient l'encaisse et une partie importante des placements dans des instruments financiers garantis et détenus par une banque à charte canadienne mais elle est assujettie au risque de concentration de crédit. La Société vise à signer des ententes de partenariat avec des sociétés établies et elle suit leur situation de trésorerie de près afin de réduire les risques de crédit sur les comptes à recevoir.

##### Risque de marché associé aux placements

Les actions d'une société cotée détenues par la Société sont exclusivement des actions d'un émetteur émergent œuvrant dans le domaine de l'exploration minière. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie fluctuent de façon importante suite au changement des prix du marché. Au 31 décembre 2010, la valeur de ces actions est de 21 105\$ tandis que le coût original de ces actions était de 104 417\$. Au 31 décembre 2010, une variation de 10% de la valeur au marché de ces actions aurait fait fluctuer la perte de 2 110\$.

# EXPLORATION DIOS INC.

## Notes complémentaires aux 31 décembre 2010 et 2009

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclus les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclus les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclus les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. L'encaisse et les actions cotées sont classées selon le niveau 1 alors que les placements sont classés selon le niveau 2.

La juste valeur du placement en actions correspond à la valeur de marché selon les cours acheteurs de clôture.

La juste valeur des placements en dépôts à terme est déterminée en fonction des taux pouvant être obtenus d'intervenants similaires reconnus du marché.

#### La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit:

	2010		2009	
	Valeur Comptable	Juste Valeur	Valeur Comptable	Juste Valeur
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Encaisse	32 283	32 283	546 534	546 534
Placements à court terme	1 317 589	1 317 589	1 153 619	1 153 619
Actions cotées	21 105	21 105	27 135	27 135
Placements à long terme	300 934	300 934	1 446 170	1 446 170
<b>Passifs financiers</b>				
<i>Autres passifs</i>				
Comptes fournisseurs et charges à payer	280 587	280 587	43 717	43 717
Compte à payer à une société minière	3 960	3 960	3 098	3 098

### 11. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose des capitaux propres. Au 31 décembre 2010, les capitaux propres sont de 11 559 917\$ (11 437 744\$ en 2009).

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles.

### 12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En vertu de l'entente du 21 octobre 2010, la Société a émis le 6 janvier 2011, 250 000 actions ordinaires à Exploration Diagold Inc., ce qui permet à la Société de respecter la dernière condition afin d'obtenir la participation restante de 25 % dans la propriété Shipshaw.

Le 3 février 2011, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis à IAMGOLD Corporation («IAMGOLD») 3 428 572 actions ordinaires à un prix de 0,35\$ l'action pour un total de 1 200 000\$ et accorde de plus à IAMGOLD une option exclusive d'acquérir 60% de participation dans le projet Shipshaw, en respectant certaines conditions dans les deux ans suivant ce placement privé. La Société doit engager 80% du produit du placement sur la propriété Shipshaw.

# **EXPLORATION DIOS INC.**

## **Notes complémentaires aux 31 décembre 2010 et 2009**

---

### **13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.